

RÈGLEMENT PARTICULIER
OPEN DE BONDY 15 et 16 février 2025.
R6 à N1

Article 1 : Généralités

1. Le tournoi est autorisé sous le n° : 2404247
2. Le tournoi se déroulera du 15 au 16 février 2025 selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD), les dispositions particulières de la LIFB et du règlement ci-après Le tournoi se déroulera sur 7 terrains au Gymnase Pierre Curie rue René Char à Bondy.
3. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession d'une licence 'joueur'.
4. La Juge Arbitre M. Jean-Claude DERNIAUX est désigné par le comité d'organisation, ses décisions sont sans appel, il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de règlement.

Article 2 : Séries et Tableaux

1. L'OPEN DE BONDY est un tournoi national ouvert aux Séniors avec des classements de R6 à N1.

**CINQ TABLEAUX SONT OUVERTS : SIMPLES HOMMES ; SIMPLES DAMES ;
DOUBLES HOMMES ; DOUBLES DAMES ET DOUBLES MIXTES ;**

Les joueurs peuvent s'inscrire sur 2 tableaux sauf pour les joueurs et joueuses classés N1 et N2 qui pourront s'inscrire sur 3 tableaux.

Tous les joueurs des catégories, minime, cadet, junior, senior et vétéran peuvent s'inscrire.

2. Les tableaux seront découpés en 4 OU 5 séries selon le CPPH EN MODE ELITE SOUS FORME DE TOP.

Date limite d'inscription (15 JANVIER 2025) et respectera un écart de maximum 16 fois entre le meilleur et le moins bon CPPH du tableau. En

double et en mixte, la série de la paire sera déterminée par le classement des 2 joueurs avec un seul surclassement possible.

Exemple : Série 1 (N1 et N2 possible ainsi qu'une paire N1 N3 possible).

La moyenne de la paire à la date de clôture des inscriptions sera prise en compte.

3. Le tournoi se déroulera selon une phase de poules suivi d'une phase d'élimination directe. Possibilité d'une poule unique si la série est composée de 4 ou 5 joueurs / paires.

4. Les tableaux proposés sont le Simple Dames, Simple Hommes, Double Dames, le Double Hommes et le Double Mixte. - Les simples se dérouleront intégralement le samedi ainsi que les poules de mixtes - Les doubles dames et hommes se dérouleront intégralement le dimanche ainsi que les phases finales de mixtes.

Article 3 : Inscriptions

1. La date limite d'inscription est fixée au samedi 1 février 2025. A cette date, le joueur sera figé dans la série correspondant à son CPPH actuel. Une mise à jour du CPPH sera effectuée le jour du tirage au sort le samedi 1 février 2025, afin que le coefficient du tournoi soit le plus juste possible, ainsi que pour la désignation des têtes de séries.

2. Afin de compléter certaines séries, le comité directeur se réserve le droit de repousser la date limite d'inscription.

3. Le montant des droits d'engagement est de 18€ pour 1 tableau, 25€ pour 2 tableaux et 30€ (pour les N1 et N2)

4. Le compétiteur est seul responsable de ses inscriptions et ne pourra se retourner, en cas d'erreur d'inscription, sur une tierce personne. Tout joueur s'inscrivant au tournoi de Bondy s'engage à être disponible sur toute la journée de son ou ses tableaux d'inscription et à ne pas être sous le coup d'une suspension.

5. Les inscriptions et le paiement se feront uniquement par Badnet. L'inscription des paires ne sera définitivement prise en compte que lorsque les deux joueurs se seront inscrits sur Badnet.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le GEO Pauline Philippe par e-mail uniquement (bondybadclub@gmail.com)

3.6 Aucune dérogation horaire ne sera acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 22h00 et/ou le dimanche de 8h00 à 19h00 (heure de convocation).

Article 4 : Forfait

1. Tout joueur s'inscrivant à ce tournoi doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits. Il doit prévenir et justifier son forfait auprès de l'organisateur, du JA et de la LIFB (forfait@lifb.org) dans les 5 jours suivants le tournoi.

2. Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscription(s) au plus tard à J-28 et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins sur l'un deux avant les tirages au sort.

3. Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit (mail) à l'organisateur dans les plus brefs délais.

- **si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;**
- **si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription.**

Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.4 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : Déroulement

- 1. Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact badnet. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.**
- 2. Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matches, par conséquent les horaires des matches sont donnés à titre uniquement indicatif.**
- 3. Les matches pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée. (cf. Règlement Général des Compétitions)**
- 4. Les volants sont à la charge des joueurs et à partage égalitaire entre les 2 paires lors d'un match. Seuls les volants en plumes homologués FFBad sont autorisés.**
- 5. Le volant officiel de la compétition sera les RSL Tournay 3.**
- 6. Les matches seront auto-arbitrés en poules et arbitrés pour les phases finales de la série N1-N2.**
- 7. Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit. Pour rappel, les shortys sont interdits.**
- 8. Tout participant devra se faire pointer à son arrivée et ce chaque jour de la compétition. Il ne peut s'absenter du gymnase seulement avec l'accord du Juge Arbitre.**
- 9. Les temps de repos entre les matches seront de 20 minutes au minimum.**
- 5.11 Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match. Dès leur arrivée sur le court, les joueurs doivent tester leurs volants.**
- 10. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match (raquettes, eau, serviette...). Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain sauf pendant les arrêts de jeu prévus à cet effet.**
- 11. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministre chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).**

5.12 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

15. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

16. Tout joueur s'inscrivant à une compétition doit connaître le code de conduite des joueurs et le Code de conduite pour les entraîneurs, les conseillers d'équipe et les officiels techniques.

17. Tout participant s'engage à renoncer de revendiquer son droit à l'image si les photos prises au cours de la compétition sont utilisées pour la promotion du tournoi ou la promotion du club de BONDY.